Simone Weil (1949) : « Les partis totalitaires se forgent à coups d’exclusions pour délit d’opinion. »

10/11/2026 à 17h30



« Les partis totalitaires se forgent à coups d’exclusions pour délit d’opinion. »

Simone Weil, L’Enracinement, publication posthume, 1949.

Cette phrase figure dans *L’Enracinement*, ouvrage rédigé par Simone Weil à Londres en 1943 et publié après sa mort, en 1949. Elle appartient à sa réflexion sur la liberté d’opinion et sur les conditions nécessaires à une pensée indépendante. La date affichée est donc celle de la publication du livre, non celle d’une déclaration publique.

La philosophe examine la pression que peut exercer un groupement sur ses membres lorsqu’il exige leur adhésion à une doctrine. Sa critique vise la discipline des opinions et le mécanisme d’exclusion qui la fait respecter. Le passage ne

signifie pas que toute exclusion, pour quelque motif que ce soit, suffirait à qualifier un parti de totalitaire.

Fdesouche reproduit cette formule le 26 juin 2019, dans un article consacré à son emploi par Agnès Thill après son exclusion de La République en marche. Ce contexte de reprise est distinct de celui de l'ouvrage. Le fac-similé de l'édition de 1949 permet de revenir au texte de Simone Weil.

Sources : Archive Fdesouche du 26 juin 2019 ; L'Enracinement, Gallimard, 1949, page 34 : texte et fac-similé.